



VERBAND BERNISCHER NOTARE  
Rechtsberatung inklusive. Ihre Berner Notare.

ASSOCIATION DES NOTAIRES BERNOIS  
Conseil juridique inclus. Vos notaires bernois.



## Editorial



*"La véritable signification d'une profession ne réside pas dans l'activité exécutée, mais dans la responsabilité assumée."*

(Abraham Lincoln)

Chères membres,  
Chers membres,

A la fin de l'année dernière, nous avons procédé à un sondage sur certains thèmes concernant le notariat bernois et vous avez répondu en nombre - nous vous en remercions vivement ! Les résultats seront utilisés d'une part comme base pour les travaux stratégiques du comité, et d'autre part pour l'orientation de nos relations publiques et de notre travail récurrent en faveur de conditions cadres cantonales et fédérales favorables pour le notariat. Nous vous présenterons bien entendu les résultats de l'enquête, probablement dans le cadre de la Journée du notariat de cette année.

C'est également à la fin de l'année 2024 que le nouveau site internet du Recueil de modèles d'actes notariés (MUSA), connu bien au-delà des frontières du canton de Berne, a été mis en service. Les personnes abonnées bénéficient désormais d'un environnement de travail convivial et hébergé sur le site de l'ANB. Ce projet est un exemple du renforcement de la focalisation du travail de l'association sur les aspects techniques, tandis que les tâches organisationnelles et opérationnelles continuent à se professionnaliser. Nous voulons ainsi permettre que le travail de développement effectué depuis des décennies par les notaires bernois puisse continuer à offrir une véritable valeur ajoutée au travail notarial.

C'est sur cette voie que nous entendons poursuivre en 2025.

D'une part, l'un de nos objectifs sera de sensibiliser encore davantage le public à la conscience qu'ont les notaires de leur responsabilité sociale. Nous sommes plus que jamais tenus d'expliquer et de justifier notre travail de manière solide et compréhensible, tant dans la relation individuelle avec la clientèle qu'auprès du grand public. Mais la communication seule ne suffira pas : nous devons bien sûr continuer à remplir nos obligations professionnelles et à effectuer le travail notarial de la manière aussi sérieuse et efficace que possible.

Un deuxième objectif sera de continuer d'investir dans l'avenir numérique de notre profession et des processus notariaux : l'ANB ne développera pas son propre logiciel, mais nous souhaitons être un interlocuteur professionnel pour nos partenaires dans le cadre de la transformation numérique. Pour ce faire, nous allons créer les structures adéquates en collaboration avec la Commission du notariat numérique, créée il y a un peu plus de deux ans.

Nous devons en outre examiner quels nouveaux services pourraient être mis en place pour le notariat bernois et comment les développer. Certains projets pourront être lancés rapidement, tandis que d'autres nécessiteront un travail plus conséquent, allant jusqu'à l'examen de la nécessité d'une adaptation des conditions-cadres légales. Nous le ferons avec la circonspection et la diligence nécessaires pour ne pas mettre en péril l'excellente réputation du notariat bernois, mais au contraire pour la préserver et même la renforcer.

Comme vous pouvez le constater, nous ne manquons pas de travail, bien au contraire. Cependant, grâce au travail très engagé de beaucoup d'entre vous dans les activités de l'association et dans d'autres fonctions, je suis confiante dans le fait que nous réussirons également en 2025.

Je vous souhaite, à vous et à l'ANB, avec un peu de retard dû à la date de la présente publication mais néanmoins très chaleureusement, une bonne, belle et fructueuse année 2025.

Cordialement,  
Simone Mülchi, présidente de l'ANB

## Manifestations

### A venir : Séminaire de formation continue ANB/INR des 7 et 8 mai 2025 (en présentiel ou en ligne)

#### ► Thème : "Notariat et durabilité".

Le séminaire de formation continue sur le thème susmentionné aura lieu les mercredi/jeudi 7 et 8 mai 2025.

La manifestation se déroulera en présentiel les deux jours, avec le même programme, et sera également proposée en ligne sous forme de webinaire le jeudi 8 mai 2025.

Vous trouverez l'annonce avec toutes les informations nécessaires sur le programme, le lieu, les intervenants et les frais d'inscription sur notre site internet ([www.bernernotar.ch/events/weiterbildungstagung-2025](http://www.bernernotar.ch/events/weiterbildungstagung-2025)).



Les avocates et avocats spécialistes en droit de la construction et de l'immobilier reçoivent à 3 crédits.

Inscriptions par voie électronique **jusqu'à vendredi 25 avril 2025 au plus tard.**

Source image : [www.istockphoto.com](http://www.istockphoto.com)

### Rétrospective de la cérémonie de remise des brevets aux diplômés 2024

La cérémonie de remise des brevets 2024 s'est déroulée le 29 novembre 2024 dans un cadre digne de l'événement, dans la salle du Grand Conseil de l'Hôtel du gouvernement de Berne. L'ANB se réjouit d'accueillir la nouvelle volée de titulaires du brevet dans l'association. Ont obtenu leur brevet de notaire :

- Balmer Céline, Thoune
- Brönnimann Mirjam, Schmitten
- Hofer Aline Kristina, Interlaken
- Balmer David, Ostermundigen
- Eggen Claudine, Kehrsatz
- Hunsperger Clément, Reconvilier

- Kump Jan Alexander, Berthoud
- Märki Sladjana, Meikirch
- Moscatelli Antonio Maria, Berne
- Sigrist Roman, Thörishaus
- Luginbühl Andrea Nina, Spiegel b. Bern
- Morgenthaler Lara Tina, Koppigen
- Siegenthaler Michelle Anja, Alchenflüh
- Zuber Jennifer, Etziken

L'ANB félicite chaleureusement les nouveaux et nouvelles titulaires du brevet de notaire pour leur réussite et leur souhaite le meilleur pour la suite de leur carrière professionnelle !

### Rétrospective de la 10<sup>e</sup> Table ouverte de l'Association des notaires bernois

Le 3 décembre 2024 le restaurant Zunft zu Webern à Berne a accueilli la 10<sup>e</sup> édition de la Table ouverte de l'Association des notaires bernois, un événement destiné aux membres du Grand Conseil. Me Simone Mülchi, présidente de l'association, a présenté des informations de première main sur des thèmes actuels du notariat bernois et sur l'association. Cette année à nouveau, la Table ouvertes de l'Association des notaires bernois aura lieu durant la session d'hiver.

### Rétrospective de l'année écoulée : Repas de fin d'année de l'Association des notaires bernois

Le traditionnel repas de fin d'année de l'ANB a eu lieu selon la formule usuelle le mercredi 29 janvier 2025, après la première séance du Comité de l'année, dans une ambiance chaleureuse au restaurant Uma à Ostermundigen.

L'ANB a passé une soirée agréable et conviviale dans la « BäreTower ». Comme le veut la tradition, la présidente Me Simone Mülchi a prononcé quelques mots concernant chaque personne présente et a pris congé de Me Daniela Byland (présidente de la commission de rédaction de la revue "Der bernische Notar/Le notaire bernois") et de Me Daniel Gehrig (président du Forum des jeunes notaires).

Ci-dessous, quelques photos de la soirée :



## Informations internes

**Digital corner**► **Dates des formations Terravis 2025****Date :** **Mardi 17 avril 2025****Heure :** 09.00 - 12.00 Formation de base sur les communications et transactions électroniques eGVT  
13.30 - 16.30 Formation avancée sur les communications et transactions électroniques eGVT**Lieu :** Thune / en allemand**Participants :** Personnes habilitées à dresser des actes authentiques / employés-es d'étude de notaire (nombre de places limité)**Intervenants :** Werner Möckli / Jonas Brack**Prix :** gratuit**Inscription :** via le lien : <https://www.six-group.com/de/site/terravis/usage/trainings.html>  
ou par e-mail à [notariat@terravis.ch](mailto:notariat@terravis.ch)**Questions :** par e-mail à [notariat@terravis.ch](mailto:notariat@terravis.ch)**Date :** **Jeudi 4 décembre 2025****Heure :** 09.00 - 12.00 Formation de base sur les communications et transactions électroniques eGVT  
13.30 - 16.30 Formation avancée sur les communications et transactions électroniques eGVT**Lieu :** Berne / en allemand**Participants :** Personnes habilitées à dresser des actes authentiques / employés-es d'étude de notaire (nombre de places limité)**Intervenants :** Werner Möckli / Jonas Brack**Prix :** gratuit**Inscription :** via le lien : <https://www.six-group.com/de/site/terravis/usage/trainings.html>  
ou par e-mail à [notariat@terravis.ch](mailto:notariat@terravis.ch)**Questions :** par e-mail à [notariat@terravis.ch](mailto:notariat@terravis.ch)► **Terravis dossier notarial Plus**

Depuis le 31 octobre 2024, le dossier notarial Plus permet de saisir plusieurs transactions avec le registre foncier dans un seul dossier. Par rapport à la version actuelle, les fonctions suivantes sont désormais à disposition:

- Regroupement de plusieurs réquisitions d'inscription
- Planification des réquisitions d'inscription au registre foncier
- Générer les réquisitions d'inscriptions au registre foncier
- Intégration flexible des banques impliquées
- 

Dans cette version, les variantes de transaction suivantes peuvent être traitées et transmises au bureau du registre foncier par voie électronique afin qu'il procède à leur inscription :

- Transactions génériques avec le registre foncier : Transmission pure et simple de réquisitions d'inscription au registre foncier pouvant être combinées à volonté.
- Donation / avancement d'hoirie : La préparation du changement de propriétaire et la création/suppression de mentions, annotations et servitudes sont gérées par la voie électronique.

D'autres variantes de processus seront déployées au cours de l'année prochaine :

- Gestion des servitudes : Création de nouvelles servitudes et suppression de servitudes existantes.
- Transactions sur cédulas hypothécaires : Sur demande du notaire, la banque dépose la déclaration de volonté pour une transaction sur cédula hypothécaire de son choix.
- Déclaration de consentement : la déclaration de consentement du créancier peut être obtenue directement à partir du dossier notarial Plus, indépendamment de la variante de transaction.
- Modèles pour l'étude : création de modèles de transaction pour une combinaison de réquisitions d'inscription au registre foncier qui se présentent régulièrement dans l'étude concernée.

*Remarque : La Commission du notariat numérique ne fait pas de recommandation de solutions logicielles, mais signale uniquement les projets intéressants aux membres.*

### ► Site internet MUSA

La plateforme du Recueil de modèles d'actes notariés (MUSA) et des archives de la revue "Der bernische Notar / Le notaire bernois" est désormais rattachée au site internet de l'ANB et la gestion des abonnements est désormais assurée par le secrétariat.



## Recueil de modèles d'actes notariés

Filter

Chapitre 1: Procédures d'authentification et certificats	111: Procédure ordinaire: Les parties comparaissent simultanément (sans annexes à authentifier) <input type="checkbox"/>
Chapitre 2: Légalisations	112: Procédure ordinaire: Les parties comparaissent simultanément (avec annexe à authentifier) <input type="checkbox"/>
Chapitre 3: Droit des personnes	113: Procédure ordinaire: Les parties ne comparaissent pas simultanément <input type="checkbox"/>
Chapitre 4: Droit de la famille	121: Procédure extraordinaire: Une partie ne peut pas signer <input type="checkbox"/>
Chapitre 5: Droit des successions	122: Procédure extraordinaire: Une partie ne peut pas entendre <input type="checkbox"/>
Chapitre 6: Droits réels	

### ► Nouveaux membres de la Commission du Recueil de modèles d'actes notariés (MUSAKO)



Me Alois Huber et Me Hansjörg Minder viennent renforcer la Commission du Recueil de modèles d'actes notariés.

L'ANB se réjouit de cette collaboration et souhaite à Me Alois Huber et Me Hansjörg Minder succès et de satisfaction dans l'exercice de leur fonction.

Me Stephan Spycher et Me Peter Muntwyler quittent la Commission. Nous tenons ici à les remercier chaleureusement pour le travail de longue durée qu'ils ont accompli.



## Information du Comité de l'ANB

## ► Mise au concours : 1 siège au Comité

L'ANB cherche une personne membre de l'association prête à entrer au Comité de l'ANB, qui sera élue par l'assemblée générale lors de la Journée du notariat 2025. La durée du mandat est de quatre ans. Nous recherchons une personne ayant le goût de la collaboration et qui s'engage pour la profession.

Cette annonce suscite votre intérêt ? Nous vous remercions de vous annoncer au secrétariat de l'ANB avant **le 6 mars 2025**.

Mme la présidente de l'ANB, Me Simone Mülchi [simone.muelchi@vfischer.ch](mailto:simone.muelchi@vfischer.ch), répondra volontiers à toutes vos questions ou demandes de renseignements sur la nature et l'étendue de l'activité.

## Informations concernant les apprentissages

## ► Nouveau dépliant sur l'apprentissage dans le domaine du notariat

## Die Notariatslehre

Deine Lehrstelle

Freiberufliche Notariatslehre  
Bern und Aargau

L'ANB a réalisé un flyer sur l'apprentissage dans le domaine du notariat à l'intention des apprentis et des apprenties. Cette brochure est un bon outil pour rendre l'apprentissage attractif auprès des jeunes en fin de scolarité et pour leur donner envie de s'engager dans le secteur du notariat.

Le dépliant peut être commandé auprès du secrétariat via le site internet de l'association (uniquement en allemand).

Toutes les informations concernant la formation commerciale initiale "Employé-e de commerce CFC notariat" sont disponibles sur le site [www.notariatslehre-be.ch](http://www.notariatslehre-be.ch).

## Information de la Commission de rédaction de la revue « Der bernische Notar /Le notaire bernois »

► **Mise au concours d'un poste de membre de la Commission de rédaction de la revue «Der bernische Notar/Le notaire bernois»**

L'ANB cherche une personne membre de l'association, bilingue, pour siéger à la Commission de rédaction de la revue «Der bernische Notar/Le notaire bernois». Il s'agit de trouver un successeur à Me Béat Gerber. Nous cherchons une personne qui maîtrise l'allemand et le français, qui a des affinités avec le droit et qui aime travailler en équipe.

Ce poste vous intéresse ? Nous vous remercions de vous annoncer au secrétariat de l'ANB jusqu'au **6 mars 2025**.

Pour toute question ou renseignement sur la nature et l'étendue de l'activité, n'hésitez pas à contacter le secrétaire de la Commission, Prof. Dr. Roland Pfäffli.

[roland.pfaeffli@graffenried-recht.ch](mailto:roland.pfaeffli@graffenried-recht.ch)

## Agenda (non traduit)

## Weiterbildungstagung VbN/INR 2025

► **Thema: Notariat und Nachhaltigkeit**

**Datum:** Mittwoch/Donnerstag, 7./8. Mai 2025

**Ort:** Konferenzzentrum Egghölzli, Weltpoststrasse 20, 3015 Bern **oder** ONLINE als Webinar

(die Details entnehmen Sie der Ausschreibung und auf [www.bernernotar.ch](http://www.bernernotar.ch))

## Notariatstag 2024

► **Terminstopper für VbN-Mitglieder - ordentliche Mitgliederversammlung**

**Datum:** Donnerstag, 19. Juni 2024

**Ort:** Hotel Aare in Thun

**Nachmittags- und Abendveranstaltung**

Weitere Informationen folgen im nächsten notitia.

## Weiterbildungsangebot des bwd/VbN für Mitarbeitende eines Notariatsbüros

► **Neues Datenschutzgesetz: Konsequenzen für Anwalts- und Notariatsbüros**

**Datum:** Mittwoch, 14. Mai 2025

**Zeit:** 13.30 bis 17.00 Uhr

**Ort:** bwd Bern

**Anmeldeschluss:** 14. April 2025

**Link Anmeldung/Infos:**

[Neues Datenschutzgesetz | bwd Bern](#)

► **Neue Gebührenverordnung**

**Datum:** Montag, 1. September 2025

**Zeit:** 13.30 bis 17.00 Uhr

**Ort:** bwd Bern

**Anmeldeschluss:** 4. August 2025

**Link Anmeldung/Infos:**

[Neue Gebührenverordnung | bwd Bern](#)

► **Einführungslehrgang in die Notariatsbranche**

**Datum:** ab Freitag, 15. August 2025

**Zeit:** freitags 08.30 bis 16.30 Uhr  
samstags 08.30 bis 12.00 Uhr

**Ort:** bwd Bern

**Anmeldeschluss:** 7. Juli 2025

**Link Anmeldung/Infos:**

[Einführungslehrgang](#)

Ausführliche Informationen zu den jeweiligen Weiterbildungsangeboten finden Sie unter: <https://bwdbern.ch/wb/notariat-advokatur>

► **Berufsbildung**

Auf der Homepage des bwd finden Sie Kurse für Berufsbildende und Praxisausbildende in Lehrbetrieben.

Wenn Sie sich mit Lernenden befassen oder dies in Zukunft beabsichtigen, finden Sie [unter diesem Link](#) dort die entsprechenden Aus- und Weiterbildungskurse.

**Bernischer Anwaltsverband BAV**

► **Update zum Erbrecht**

**Datum:** Donnerstag, 27. Februar 2025

**Zeit:** 17.15 bis 19.15 Uhr

**Ort:** Universität Bern, Hauptgebäude, Kuppelsaal

**Referenten:** Dr. Daniela Klöti, Rechtsanwältin und Notarin, Fachanwältin SAV

Erbrecht und Dr. Gian Sandro Genna, Rechtsanwalt

**Anmeldeschluss:** 20. Februar 2025

**Link zur Anmeldung:** [Update zum Erbrecht](#)

**Daten Notarinnen-Stamm 2025**

► **Notarinnen-Stamm im Frühjahr**

**Datum:** 17. März 2025

**Zeit:** ab 18.00 Uhr

**Ort:** Zunft zu Webern, Bern

► **Notarinnen-Stamm im Herbst**

**Datum:** 15. September 2025

**Zeit:** ab 18.00 Uhr

**Ort:** Zunft zu Webern, Bern

(die entsprechenden Einladungen folgen rechtzeitig)

**Forum junger Notare**

► **Weiterbildung zum Thema «Digitalisierung»**

**Datum:** 14. August 2025

Die Angaben folgen rechtzeitig.

**Sitzungskalender des VbN**

Der rollende Kalender des VbN ist im internen Bereich auf [unserer Website](#) abrufbar.

**Bon à savoir**

**Information de la Commission d'inspection permanente (inspection des études de notaire)**

► **Communication concernant les dispositions à cause de mort, conservées par les notaires**

Lors des inspections finales, il est malheureusement régulièrement constaté que les notaires ne sont plus en mesure de restituer les dispositions pour cause de mort conservées par leurs soins aux personnes qui ont disposé, parce que celles-ci sont décédées depuis longtemps ou parce qu'il n'est plus possible de retrouver leur adresse.

Ceci provient du fait que, dans de nombreux cas, aucun contrôle concernant l'adresse ou le décès des personnes ayant pris des dispositions pour cause de mort n'a été effectué pendant des décennies.

Raison pour laquelle il est important de vérifier régulièrement si l'adresse des personnes ayant pris des dispositions pour cause de mort est encore correcte ou si ces personnes sont encore en vie, afin que, le cas échéant, la disposition puisse encore être ouverte dans un délai raisonnable. La Commission d'inspection permanente recommande donc de procéder à ces vérifications lors de la préparation de chaque révision ordinaire.

Certes ce contrôle périodique entraîne un certain volume de travail. Mais celui-ci est sans commune mesure avec l'effort à fournir lorsqu'il faut rechercher des testateurs après des décennies.

*Michael Jaussi, responsable de la Commission d'inspection permanente*

## Informations

### Mise en ligne sur l'intranet et délais rédactionnels

La présente newsletter est également disponible en ligne dans l'espace réservé aux membres. Les délais éditoriaux 2025 pour « notitia » sont les suivants :

n°	clôture de rédaction	date de parution
2/25	19 avril 2025	Mi-mai 2025
3/25	15 août 2025	Fin août 2025
4/25	14 novembre 2025	Fin novembre 2025
1/26	20 janvier 2026	Mi-février 2026

Les délais éditoriaux sont donnés à titre indicatif. D'éventuelles modifications sont réservées. Le secrétaire général reçoit volontiers en tout temps les communications et les suggestions des membres.

## Impressum

Berne, février 2025

Rédaction et édition  
**ASSOCIATION DES NOTAIRES BERNOIS**

La présidente  
Simone Mülchi  
Notaire et avocate

Le secrétaire général  
Guido Schommer